

ASSISTANCE POUR LE SUIVI DES Ad'AP

Votre agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) est déposé ? Il vous faut maintenant justifier de son suivi puis de son achèvement auprès de l'administration, selon différentes échéances fixées par le Code de la construction et de l'habitation. Là encore, vous pouvez vous appuyer sur **BATISAFE**.

LES OBJECTIFS

- Assister tout maître d'ouvrage dans le suivi de son Ad'AP jusqu'à son achèvement
- Être un partenaire de confiance pendant toute la durée de l'agenda, et même au-delà
- Être une vraie plus-value : une force de propositions et une source d'économies financières

NOTRE OFFRE

BATISAFE peut assurer tout ou partie du suivi de l'Ad'AP :

- Suivi de l'avancement des travaux
- Synthèse des travaux effectués tous les ans ou avant chaque échéance
- Analyse de l'avancement au regard des engagements de l'agenda
- Préparation des dossiers à envoyer en préfecture
- Demandes de prorogation éventuelles



Savoir accueillir en toute sécurité



VOS BÉNÉFICES

- Un appui continu et adapté
- Une vision claire de l'avancement de la mise en accessibilité de votre patrimoine
- Le respect de vos obligations auprès de la préfecture pendant toute la durée de votre Ad'AP



NOS PLUS-VALUES

- Une implication totale de notre équipe au service de la mise en accessibilité de votre patrimoine
- Notre expérience (plusieurs centaines d'ERP diagnostiqués et de nombreux Ad'AP établis pour nos clients)
- Notre compétence de maître d'oeuvre
- Notre volonté d'apporter le meilleur des services au client